

Vichy. — L'organisation corporative de l'agriculture qui vient de nous être donnée par le Gouvernement...

El l'on veut comprendre exactement ce que sera la corporation...

Naguère, lorsqu'un dirigeant était tenu de s'occuper de l'agriculture...

On ne peut que se féliciter de la mesure de la nature de réduire ses charges et de supprimer ses tentatives...

Etudiez la loi qui organise corporativement l'agriculture. Qu'y trouvez-vous ?

Un intermédiaire qui se propose à leurs services ? Pas de doute, mais le syndicat qui a présidé leurs délibérations...

Enfin, au-dessus de la région se trouve le Conseil national, assemblée suprême de la corporation.

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un intermédiaire qui se propose à leurs services ? Pas de doute, mais le syndicat qui a présidé leurs délibérations...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...

Un délégué à la région, un délégué à l'Union régionale, c'est-à-dire les syndicats communaux qui ont été à l'origine de tous les débats...



L'agriculture et le temps présent

UN EXPOSÉ DE M. LEFEVRE, PROFESSEUR A L'INSTITUT AGRONOMIQUE

L'Assemblée générale annuelle de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui s'est tenue le 12 décembre, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, à Paris...

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

Elle a été présidée par M. L. Lefèvre, professeur d'agronomie générale à l'Institut agronomique, sur l'agriculture et le temps présent.

LE SUCRE DE BOIS REMPLACERA-T-IL UN JOUR LE SUCRE DE BETTERAVE ?

Si l'aucun s'avent que le sucre de betterave que nous consommons aujourd'hui date du blocus continental que la France eut à subir sous Napoléon...

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

AVICULTURE La mortalité des lapereaux

Parmi les causes de la mortalité des jeunes lapins il en est une qui n'apparaît pas lorsqu'on cherche à déterminer les faits qui peuvent l'expliquer...

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Par conséquent, en tenant compte du repos accordé aux mères, il est normal de ne mettre en lactation que deux mois après le sevrage.

Entretien du jeune bétail pendant l'hiver

Avec le retour des premiers froids, des nuits longues et humides, le jeune bétail, appelé à acquiescer une grande valeur, doit faire l'objet de la sollicitude de l'éleveur.

Et d'abord, il convient de ne pas négliger des soins de choix : les fourrages sont trop rares et trop coûteux pour les distribuer à des sujets sans avenir.

Lorsque les nuits deviennent trop humides, le bétail doit être rentré à l'étable le soir. Cette étable doit être amplement aérée — sans courant d'air et la température ne doit pas dépasser 16 degrés.

Aussi longtemps que le temps se maintient sec, le jour le jeune bétail sera remis en pâture, le matin : la nourriture, qu'il peut encore y glaner, le mouvement, le grand air favorisent son développement harmonieux et sa robustesse.

Par journées de pluies froides, les animaux resteront à l'étable, mais seront remis à la pâture lors des larges éclaircies, si la terre n'est pas trop détrempée.

Tant que la pâture fournira une partie conséquente de la subsistance des jeunes bovins, l'éleveur complètera la ration à l'étable au moyen de foin et de collets de betteraves, des navets, choux fourragers, de la bonne paille, etc.

Par la rentrée du jeune bétail à l'étable, les animaux souffrent souvent de la vermine, qu'il faut donc surveiller l'état sanitaire de la peau On combattra les poux en levant les régions atteintes par des décoctions de côtes de tabac, de l'eau crèlée ou plâtrée, des frictions répétées à intervalles, d'huile de lin ou de colza.

DES POIREAUX TOUT L'HIVER

Éplucher les poireaux, les fendre en quatre dans la longueur et les couper ensuite en petits morceaux de 2 centimètres ; bien les laver, pour enlever toute la saleté, et les sécher soigneusement une heure ou deux dans une passoire (très important).

Mêler finement du cerfeuil et du persil. Mélanger avec les poireaux. Prendre un pot de verre mét ou de faïence, le remplir de poireaux, de persil et de cerfeuil, et le couvrir d'un couvercle en bois.

Étendre une couche de poireaux de 3 centimètres d'épaisseur. Remettre un peu de sel et une couche de poireaux, et ainsi de suite. Terminer par une couche de sel.

À l'heure de quelques jours, le niveau baissé, on peut compléter avec des nouveaux poireaux.

Se conserve tout l'hiver.

Pour faire une soupe de quatre personnes, prendre une cuillerée à bouche de poireaux que l'on met à bouillir avec des pommes de terre et un morceau de lard (le poireau étant suffisamment).

MARCHE DE LA RÉGION

A LENS. — Voici les cours pratiqués au marché du vendredi 12 décembre.

BOURSES DE PARIS DES 12 ET 13 DÉCEMBRE 1940

Table with columns for Valeurs, Fonds d'Etat, and Coteaux Nationaux, listing various securities and their prices.

LES ÉCAILLES D'HUIVRE STIMULENT LA PONTE

Les écailles d'huître pulvérisées régulièrement, la ponte. Elles sont, à ce sujet, d'une efficacité certaine à l'égard des volailles qui n'ont pas encore commencé la formation de la coquille d'œuf.

PROTÉGEZ VOS LÉGUMES RUSTIQUES

Les oignons, choux-fleurs, poireaux scaroles et chicones peuvent être conservés sur place à la condition de les préserver des gelées.

DES VÊTEMENTS DE JONC AU JAPON

Un nouvel essai vient d'être découvert au Japon. Après un an et demi de recherches des savants japonais on réussit à fabriquer du faux coton avec du jonc. Ce nouveau produit est très résistant, et son prix de revient de 80 p. 100 inférieure à celui du coton.

UN LÉGUME APÉRITIF ET BIENFAISANT : LE CÉLERI

Si vous voulez avoir du céleri pendant tout l'hiver, semez-en dès février.

Salsifis et scorsonère

Le salsifis est un légume bisannuel. Vous en avez donc, en ce moment, dans votre jardin, en compagnie de son cousin le scorsonère, qui d'ailleurs, sous une de ses propres espèces, se nomme le salsifis noir.

LES NAVETS DANS L'ALIMENTATION DU BÉTAIL

La culture du navet joue un rôle important dans l'alimentation du bétail, au cours de la première moitié de l'hiver. Le navet et les feuilles fermentent 80-90 % d'eau, mais leur matière sèche est très digestible.

Le Lupin, « similli-café »

Parmi les « similli-café » figure le lupin. Cette graine n'est pas inconnue des vieux paysans et certains se souviennent en lisant ces lignes, de temps où les pauvres gens de nos campagnes et notamment des Flandres, cultivaient le « similli-café » — le café sauvage.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

Avant le Réveillon..

possède, en effet, d'autres vertus, notamment celle de fixer dans le sol d'importantes quantités d'azote et de pouvoir être ainsi utilisée comme engrais vert.

BOURSES DE PARIS DES 12 ET 13 DÉCEMBRE 1940

Table with columns for Valeurs, Fonds d'Etat, and Coteaux Nationaux, listing various securities and their prices.

BOURSE DU 12 DÉCEMBRE 1940

Ville de Paris — Ville de Paris 1971, 414 ; 1972, 417 ; 1973, 420 ; 1974, 423 ; 1975, 426 ; 1976, 429 ; 1977, 432 ; 1978, 435 ; 1979, 438 ; 1980, 441 ; 1981, 444 ; 1982, 447 ; 1983, 450 ; 1984, 453 ; 1985, 456 ; 1986, 459 ; 1987, 462 ; 1988, 465 ; 1989, 468 ; 1990, 471 ; 1991, 474 ; 1992, 477 ; 1993, 480 ; 1994, 483 ; 1995, 486 ; 1996, 489 ; 1997, 492 ; 1998, 495 ; 1999, 498 ; 2000, 501 ; 2001, 504 ; 2002, 507 ; 2003, 510 ; 2004, 513 ; 2005, 516 ; 2006, 519 ; 2007, 522 ; 2008, 525 ; 2009, 528 ; 2010, 531 ; 2011, 534 ; 2012, 537 ; 2013, 540 ; 2014, 543 ; 2015, 546 ; 2016, 549 ; 2017, 552 ; 2018, 555 ; 2019, 558 ; 2020, 561 ; 2021, 564 ; 2022, 567 ; 2023, 570 ; 2024, 573 ; 2025, 576 ; 2026, 579 ; 2027, 582 ; 2028, 585 ; 2029, 588 ; 2030, 591 ; 2031, 594 ; 2032, 597 ; 2033, 600 ; 2034, 603 ; 2035, 606 ; 2036, 609 ; 2037, 612 ; 2038, 615 ; 2039, 618 ; 2040, 621 ; 2041, 624 ; 2042, 627 ; 2043, 630 ; 2044, 633 ; 2045, 636 ; 2046, 639 ; 2047, 642 ; 2048, 645 ; 2049, 648 ; 2050, 651 ; 2051, 654 ; 2052, 657 ; 2053, 660 ; 2054, 663 ; 2055, 666 ; 2056, 669 ; 2057, 672 ; 2058, 675 ; 2059, 678 ; 2060, 681 ; 2061, 684 ; 2062, 687 ; 2063, 690 ; 2064, 693 ; 2065, 696 ; 2066, 699 ; 2067, 702 ; 2068, 705 ; 2069, 708 ; 2070, 711 ; 2071, 714 ; 2072, 717 ; 2073, 720 ; 2074, 723 ; 2075, 726 ; 2076, 729 ; 2077, 732 ; 2078, 735 ; 2079, 738 ; 2080, 741 ; 2081, 744 ; 2082, 747 ; 2083, 750 ; 2084, 753 ; 2085, 756 ; 2086, 759 ; 2087, 762 ; 2088, 765 ; 2089, 768 ; 2090, 771 ; 2091, 774 ; 2092, 777 ; 2093, 780 ; 2094, 783 ; 2095, 786 ; 2096, 789 ; 2097, 792 ; 2098, 795 ; 2099, 798 ; 2100, 801 ; 2101, 804 ; 2102, 807 ; 2103, 810 ; 2104, 813 ; 2105, 816 ; 2106, 819 ; 2107, 822 ; 2108, 825 ; 2109, 828 ; 2110, 831 ; 2111, 834 ; 2112, 837 ; 2113, 840 ; 2114, 843 ; 2115, 846 ; 2116, 849 ; 2117, 852 ; 2118, 855 ; 2119, 858 ; 2120, 861 ; 2121, 864 ; 2122, 867 ; 2123, 870 ; 2124, 873 ; 2125, 876 ; 2126, 879 ; 2127, 882 ; 2128, 885 ; 2129, 888 ; 2130, 891 ; 2131, 894 ; 2132, 897 ; 2133, 900 ; 2134, 903 ; 2135, 906 ; 2136, 909 ; 2137, 912 ; 2138, 915 ; 2139, 918 ; 2140, 921 ; 2141, 924 ; 2142, 927 ; 2143, 930 ; 2144, 933 ; 2145, 936 ; 2146, 939 ; 2147, 942 ; 2148, 945 ; 2149, 948 ; 2150, 951 ; 2151, 954 ; 2152, 957 ; 2153, 960 ; 2154, 963 ; 2155, 966 ; 2156, 969 ; 2157, 972 ; 2158, 975 ; 2159, 978 ; 2160, 981 ; 2161, 984 ; 2162, 987 ; 2163, 990 ; 2164, 993 ; 2165, 996 ; 2166, 999 ; 2167, 1002 ; 2168, 1005 ; 2169, 1008 ; 2170, 1011 ; 2171, 1014 ; 2172, 1017 ; 2173, 1020 ; 2174, 1023 ; 2175, 1026 ; 2176, 1029 ; 2177, 1032 ; 2178, 1035 ; 2179, 1038 ; 2180, 1041 ; 2181, 1044 ; 2182, 1047 ; 21